

Cette garantie limitée incessible est accordée à l'acheteur utilisateur final originel ("**vous**") d'un produit matériel SMART (le "**Produit**") par :

SMART Technologies ULC ("**SMART**")
3636 Research Road NW
Calgary, AB T2L 1Y1
Téléphone : +1.403.245.0333
Fax : 403.228.2500
smarttech.com

Cette garantie s'applique aux produits SMART suivants (y compris les extensions de garantie) achetés auprès d'un revendeur ou distributeur SMART agréé :

- Écran interactif SMART Board® série 7000
- Écran interactif SMART Board série 7000R
- Écran plat interactif SMART Board série 6000*
- Écran interactif SMART Board série 6000S
- Écran interactif SMART Board série MX/MX100
- Écran interactif SMART Board série MX (V2 et versions ultérieures)**
- Écran interactif SMART Board série GX
- Tableau interactif SMART Board série M700
- Écran SMART Board série 2000
- Dispositif SMART iQ (AM30, AM40, AM50)
- Module PC OPS SMART (série PCM8)
- Module PC OPS SMART (série PC11)
- Écrans à stylet interactifs SMART Podium™ 624 et 624 Pro
- Pied mobile SMART HD pour écrans interactifs (FS-SBID-200)
- Pied électrique SMART (FSE-400/410/420)
- Pied mural électrique SMART (WSE-400/410)

*Concerne les produits série 6000 achetés après le 1er février 2017 uniquement.

**En cas d'achat en Amérique du Nord avant janvier 2021 et dans des pays autres que l'Autriche, l'Allemagne, la Suisse, la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, l'Irlande et le Royaume-Uni.

SMART garantit que le Produit et certains Accessoires seront dénués de tout défaut lié au matériel et à la fabrication pour les périodes indiquées ci-dessous ("**Durée de la garantie**") :

Produit principal : une période de **trois ans** à compter de la date d'achat (ne comprend pas les crayons, les effaceurs, les supports, les câbles, les piles ou autres éléments non principaux) – la durée de la garantie peut varier selon les régions.

Crayons : pour les crayons actifs, une période d'**un an** à compter de la date d'achat ; pour les crayons passifs, **aucune garantie** n'est accordée

Carte d'identification SMART Board : une période de **90 jours** à compter de la date d'achat.

Accessoires (pieds, enceintes, Tool Explorer™, etc.) : une période d'**un (1) an** à compter de la date d'achat

Tous les autres accessoires et pièces répertoriés dans la boutique de pièces de rechange de SMART à l'adresse support.smarttech.com/parts-store : contactez la boutique pour plus d'informations sur la garantie

Cette garantie s'applique aux réclamations que vous adressez à SMART pendant la Durée de la garantie.

CE QUE FERA SMART POUR RESPECTER CETTE GARANTIE

Pendant la durée de la garantie, si SMART détermine par le biais d'un dépannage à distance qu'une réparation ou un remplacement du produit est la meilleure solution pour résoudre un problème, SMART émettra une autorisation de retour (RMA). SMART, à sa seule discrétion, proposera un Remplacement anticipé du matériel ou un Renvoi pour réparation du Produit ou composant défectueux par le biais d'un transport terrestre aux frais de SMART (droits et taxes en vigueur non inclus). SMART déterminera ce à quoi vous avez droit en fonction du numéro de série de votre produit et de vos droits à la garantie locaux. Si la quantité de produits est limitée, SMART effectuera le Remplacement anticipé du produit par le biais du modèle de Renvoi pour réparation, et SMART paiera les frais d'expédition, ou SMART remplacera le Produit défectueux par un produit équivalent ou aux spécifications supérieures.

Lorsque vous renvoyez un Produit à SMART, celui-ci doit être renvoyé dans son emballage d'origine. Lors de la réception du Produit ou composant renvoyé, SMART établira la cause du problème. À la seule discrétion de SMART, le Produit ou composant défectueux sera soit réparé, soit remplacé. Dans le cas où la quantité de produits est limitée, SMART effectuera le Remplacement anticipé du produit par le biais du modèle de Renvoi pour réparation, et SMART paiera les frais d'expédition, OU SMART remplacera le Produit défectueux par un produit équivalent ou aux spécifications supérieures.

Notez que, dans certaines régions, la Garantie limitée sur l'équipement pour certains produits SMART série Pro comprend uniquement le Renvoi pour réparation, à moins qu'un Plan de service SMART valide ait été souscrit. Si vous avez un Plan de service SMART et que vous avez droit à un Remplacement anticipé du matériel, il se peut que des conditions distinctes s'appliquent en plus de celles indiquées dans cette Garantie limitée sur l'équipement. Les conditions générales des Plans de service SMART sont disponibles à l'adresse <https://www.smarttech.com/kb/171030>.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE POUR FAIRE VALOIR LA GARANTIE

Pour effectuer une demande au titre de cette garantie, vous devez :

1. Contacter SMART afin d'enregistrer votre demande, et fournir suffisamment d'informations pour qu'un représentant SMART évalue votre demande. Il est obligatoire d'indiquer le numéro de série du Produit lors du dépôt d'une demande au titre de la garantie. Contactez SMART à l'adresse [smarttech.com/contactsupport](https://www.smarttech.com/contactsupport) (choisissez votre pays pour afficher le numéro de téléphone approprié)
2. Le représentant SMART tentera tout d'abord de comprendre et de corriger le problème par téléphone ou par e-mail. Si le représentant SMART ne parvient pas à corriger le problème, il vérifiera le numéro de série du Produit. Le cas échéant, le représentant SMART vous donnera alors un numéro d'autorisation de retour (RMA).
3. Envoyer le Produit (ou le composant) à un centre de maintenance SMART agréé conformément aux instructions d'expédition fournies par le représentant SMART. Le numéro de RMA devra être clairement lisible sur l'emballage de l'article renvoyé.

MATÉRIEL DÉFECTUEUX DÈS LE DÉPART

Si le Produit cesse de fonctionner **dans un délai de 30 jours après l'achat**, vous devrez suivre les mêmes procédures que celles indiquées ci-dessus pour les demandes au titre de la garantie. Les dates d'achat devront être confirmées par une preuve d'achat à la demande de SMART. Dans ce cas, le Produit ou les composants de remplacement, selon leur disponibilité, seront envoyés à votre adresse par transport terrestre aux frais de SMART. Vous devrez ensuite renvoyer le Produit ou les composants défectueux par transport terrestre, comme indiqué par SMART, aux frais de SMART, dans un délai de 30 jours suivant la panne, faute de quoi vous devrez payer à SMART le prix d'achat de l'article de remplacement.

DÉGÂTS SUBIS LORS DE L'EXPÉDITION

Si le Produit livré est visiblement endommagé, vous devez noter les dégâts sur les documents de livraison du transporteur et en avertir **SMART, le Distributeur ou le Revendeur** dès que possible, et en tout cas avant l'expiration d'un délai de dix (10) jours après la livraison.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

SMART peut vous demander de régler ou de rembourser les frais d'expédition ou des frais raisonnables engagés si SMART, à sa seule discrétion, détermine que le Produit ou composant est en état de marche, que le problème n'est pas lié à un défaut matériel ou de fabrication, ou que des exclusions ou limitations de la garantie doivent être prises en compte. Ces frais raisonnables peuvent comprendre les frais d'emballage, d'assurance, d'expédition, de maintenance ou de pièces et main d'œuvre.

Remarque : après une demande d'assistance, il se peut que vous receviez une enquête de satisfaction. Ce retour d'information est important, car il nous permet d'améliorer sans cesse nos services afin de répondre aux attentes de nos clients. Si vous souhaitez ne pas recevoir cette enquête, veuillez [nous contacter](#). Vous pouvez aussi marquer votre refus avec le lien figurant dans l'invitation à l'enquête elle-même.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ, EXCLUSIONS ET LIMITATIONS

Cette section s'applique dans toute la mesure autorisée par la loi.

Exclusions de garantie : cette garantie ne s'applique pas, et SMART ne pourra pas être tenu responsable en cas de (i) Produit non acheté auprès d'un revendeur ou distributeur SMART agréé ; (ii) Produit endommagé suite à un accident, un mauvais traitement, une négligence, une mauvaise utilisation ou des causes autres qu'une utilisation ordinaire (pour plus d'informations, consultez les manuels du Produit en ligne à l'adresse www.smarttech.com), y compris l'application directe de liquides nettoyants, de substances ou d'abrasifs sur le matériel ou sur l'écran à l'encontre des instructions de nettoyage et d'entretien incluses dans le Guide d'utilisation du Produit ; (iii) Produit altéré, modifié, entretenu ou réparé par toute personne autre qu'un technicien de réparation SMART agréé, ou de (iv) Produit sur lequel le numéro de série a été dégradé, modifié ou supprimé. Le service de garantie aux présentes ne prolongera pas la Durée de

la garantie d'origine. La garantie exclut tout dommage subi lors d'une expédition effectuée par vous ou un revendeur ou distributeur SMART agréé.

Tous les frais associés à une commande ou un renvoi urgent, comme les transports express, sont à votre charge.

CETTE GARANTIE NE REMPLACE, NE MODIFIE ET NE COMPLÈTE PAS LES GARANTIES ACCORDÉES DANS LE CONTRAT DE LICENCE DE L'UTILISATEUR FINAL APPLICABLE OU TOUT AUTRE CONTRAT DE LICENCE RELATIF AUX LOGICIELS FOURNIS EN LIEN AVEC LE PRODUIT.

LA GARANTIE CI-DESSUS REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, DÉCLARATIONS ET CONDITIONS, QU'ELLES SOIENT EXPRESSES, TACITES OU STATUTAIRES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES, DÉCLARATIONS ET CONDITIONS TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN OBJECTIF PARTICULIER. TOUTES LES GARANTIES, À LA SEULE EXCEPTION DE LA GARANTIE CI-DESSUS, SONT EXPRESSÉMENT REJETÉES ET EXCLUES, ET, EN DEHORS DE LA GARANTIE CI-DESSUS, LE PRODUIT EST VENDU "TEL QUEL". TOUTE DÉCLARATION OU GARANTIE, OU TOUTE AFFIRMATION DE FAIT, EFFECTUÉE PAR UN REPRÉSENTANT COMMERCIAL OU AUTRE AGENT DE SMART OU TIERS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DÉCLARATIONS CONCERNANT LA CAPACITÉ, L'ADAPTATION À UNE UTILISATION OU UN FONCTIONNEMENT, EXPRESSE OU TACITE, QUI N'EST PAS SPÉCIFIQUEMENT INDIQUÉE DANS LES PRÉSENTES, EST EXPRESSÉMENT REJETÉE ET EXCLUE, ET N'AURA PAS D'EFFET OBLIGATOIRE SUR SMART ET NE LUI SERA PAS OPPOSABLE.

Certains États, provinces et pays n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation de responsabilité en cas de dommages accessoires ou indirects, ni les exclusions ou limitations concernant la durée des garanties ou conditions tacites, aussi se peut-il que les limitations ou exclusions ci-dessus ne s'appliquent pas à vous. Cette garantie vous accorde des droits juridiques spécifiques, et il se peut que vous disposiez également d'autres droits qui dépendent des États, provinces ou pays, mais uniquement si, et dans la mesure où, ces droits ne peuvent pas être rejetés, exclus ou limités dans la juridiction concernée.

Les logiciels ne sont pas couverts par cette garantie

Cette garantie concerne uniquement le matériel et ne s'applique pas aux logiciels ni aux mises à jour logicielles, et ce même si les logiciels portent la marque SMART ou sont installés ou vendus avec un matériel SMART. Même si des fabricants ou éditeurs autres que SMART peuvent fournir leurs propres garanties, SMART, dans la mesure où la loi l'autorise, fournit tous les produits logiciels "TELS QUELS" et en aucun cas ne garantit que ces logiciels seront exempts d'erreur, ni que vous pourrez utiliser ces logiciels sans problème ou interruption.

Vos responsabilités concernant les logiciels

Consultez le contrat de licence des logiciels pour savoir quels sont vos droits concernant l'utilisation de ces logiciels.

VOUS DEVEZ EFFECTUER DES SAUVEGARDES RÉGULIÈRES DES DONNÉES CONTENUES DANS LES LOGICIELS QUE VOUS UTILISEZ ET EN LIEN AVEC CEUX-CI, CAR IL EST POSSIBLE QUE LES DONNÉES SOIENT PERDUES, REMPLACÉES OU ENDOMMAGÉES. DANS CE CAS, SMART ET SES AGENTS NE POURRONT ÊTRE TENUS RESPONSABLES D'AUCUNE PERTE, REMPLACEMENT OU DOMMAGE.

Limitation de responsabilité : CETTE GARANTIE EST VOTRE SEUL RECOURS ET LA SEULE OBLIGATION DE SMART EN CAS DE DÉFAUT DANS LES MATÉRIAUX ET LA FABRICATION DU PRODUIT ET DES ACCESSOIRES. DANS LA MESURE AUTORISÉE PAR LA LOI, LA RESPONSABILITÉ DE SMART ENVERS VOUS DÉCOULANT DE L'ACHAT ET DE LA FOURNITURE DU PRODUIT ET DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS OU DE LEUR UTILISATION, QU'ELLE SOIT FONDÉE SUR UNE GARANTIE, UN CONTRAT, UN PRÉJUDICE (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA NÉGLIGENCE), UN ACTE LÉGISLATIF OU AUTRE, NE DÉPASSERA EN AUCUN CAS LE COÛT ORIGINAL D'ACHAT DU PRODUIT.

SMART NE POURRA PAS ÊTRE TENU RESPONSABLE, QUE CE SOIT EN VERTU D'UNE GARANTIE, D'UN CONTRAT OU D'UN PRÉJUDICE (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA NÉGLIGENCE), UN ACTE LÉGISLATIF OU TOUTE AUTRE BASE, DE DOMMAGES SUBIS PAR L'ACHETEUR OU TOUTE AUTRE PERSONNE DÉCOULANT DE OU EN LIEN AVEC LA PERTE D'UTILISATION, UNE PANNE OU UNE INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DU PRODUIT OU DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS, UN RETARD DE RÉPARATION OU DE REMPLACEMENT, UNE PERTE DE DONNÉES, NI DE DOMMAGES OU OBLIGATIONS ACCESSOIRES, CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX, DE PERTES DE REVENUS, DE PERTES DE CLIENTÈLE OU D'AUTRES PERTES FINANCIÈRES DÉCOULANT DE OU EN LIEN AVEC LA VENTE, LA LOCATION, LA MAINTENANCE, L'UTILISATION, LA PANNE OU L'INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DU PRODUIT OU DES ÉLÉMENTS ASSOCIÉS. TOUTS CES DOMMAGES ET TOUTES CES PERTES SONT EXPRESSÉMENT REJETÉS ET EXCLUS.

TOUTES LES LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ ET LES RECOURS EXCLUSIFS AUX PRÉSENTES S'ÉTENDENT AUX ENTITÉS ASSOCIÉES OU AFFILIÉES À SMART, AINSI QU'À SES DIRECTEURS, REPRÉSENTANTS ET EMPLOYÉS.

Données : si le Produit ou le composant présenté pour réparation ou remplacement est capable de stocker des données générées par l'utilisateur, nous vous avertissons que cette réparation ou ce remplacement peut entraîner la perte de ces données.

SI VOUS ÊTES UN CONSOMMATEUR AUSTRALIEN : VOS DROITS EN TANT QUE CONSOMMATEUR

Cette section s'applique si vous achetez les produits garantis en tant que consommateur au sens du Droit de la consommation australien.

Les avantages qui vous sont accordés en vertu de cette garantie viennent s'ajouter aux autres droits et recours dont vous pouvez disposer au titre du droit de la consommation en lien avec les biens ou services concernés par cette garantie.

Nos biens sont couverts par des garanties qui ne peuvent pas être exclues en vertu du Droit de la consommation australien. Vous avez droit à un remplacement ou à un remboursement en cas de défaut majeur et pour compenser toute autre perte ou tout autre dommage raisonnablement prévisible. Vous avez également le droit de demander à ce que les biens soient réparés ou remplacés si la qualité de ces biens n'est pas acceptable et si le défaut n'est pas majeur. Pour plus d'informations sur le Droit de la consommation australien, veuillez consulter les liens suivants : www.accc.gov.au et www.consumerlaw.gov.au.

AUTRES ACHETEURS : consultez vos autorités locales concernant vos droits et obligations.

SMART Technologies

3636 Research Road NW
Calgary, AB T2L 1Y1
CANADA

smarttech.com/support smarttech.com/contactsupport

© 2022 SMART Technologies ULC. Tous droits réservés. Le logo SMART, smarttech et tous les slogans SMART sont des marques de commerce ou des marques déposées de SMART Technologies ULC aux États-Unis et/ou dans d'autres pays. Tous les noms de produits et de sociétés tiers peuvent être des marques de commerce appartenant à leurs détenteurs respectifs. Révisé en novembre 2022.

Garantie limitée sur l'équipement SMART en vigueur à la date d'achat.